

Annexe publique 2

Correspondance avec la Défense concernant l'éventuelle participation de Germain Katanga

Rosenberg, Erin

De : david hooper [davidhooper@btopenworld.com]
Envoyé : 07 juillet 2017 13:53
À : de Baan, Pieter; Rosenberg, Erin
Cc : Sophie Menegon; Caroline Buisman
Objet : Réparations

Cher Pieter,

En exécution de la décision de la Chambre de première instance, je vous écris au sujet des intentions de Germain Katanga en matière de réparations. Au vu des instructions données par la Chambre de première instance au paragraphe 318 de son ordonnance de réparation (« la Défense est enjointe de prendre l'attache du Fonds afin de discuter de la contribution de M. Katanga, s'il le souhaite, aux modalités de réparations, telle que par le biais d'une lettre d'excuses ou par des excuses publiques ou par l'organisation d'une cérémonie de réconciliation lorsque M. Katanga aura exécuté sa peine ») et à la page 130 du même document (« ENJOINT à la Défense de contacter le Fonds afin de discuter de la contribution de M. Katanga, s'il le souhaite, aux modalités de réparations »), le Directeur exécutif, Pieter de Baan, m'a priée de vous demander si vous êtes intéressé et disponible, cette semaine ou la semaine prochaine, pour discuter, éventuellement par téléphone, de l'éventuelle contribution de Germain Katanga au processus de réparation.

Comme vous le savez, Germain Katanga est toujours détenu à la prison de Makala, et nous n'avons constaté aucun réel progrès s'agissant des procédures engagées contre lui et en raison desquelles il est maintenu en détention. Il n'y a de plus aucune perspective de libération de Germain Katanga dans un avenir raisonnablement proche.

Pour ce qui serait d'une lettre d'excuses ou d'un autre geste similaire, vous savez sans doute qu'au cours de la procédure, à la fois au stade de la fixation de la peine et lors de l'examen de la question d'une réduction de peine, Germain Katanga a fait acte de contrition et a exprimé ses regrets pour les événements ayant conduit aux pertes et souffrances subies par les victimes. En fait, outre ces déclarations publiques à l'audience, qui sont disponibles, Germain Katanga a fait une déclaration écrite à l'époque de son désistement d'appel, et nous avons également préparé une vidéo que nous avons emmenée en Ituri pour la montrer aux gens, laquelle vidéo a été versée au dossier par la Cour.

Germain Katanga a été constant dans l'expression de ses sincères regrets et excuses. Je doute qu'il puisse en faire davantage à cet égard. Cependant, je tiens à préciser qu'il est disposé à se conformer à toute demande raisonnable qui lui serait adressée dans la perspective d'une nouvelle déclaration ou d'un nouveau geste de sa part.

En outre, vous vous souviendrez sans doute qu'au cours de la dernière visite de la Défense à Bunia, nous avons organisé entre des chefs des communautés hema et ngiti/lendu une réunion lors de laquelle des déclarations de respect mutuel ont été formulées. Il s'agissait à ma connaissance de la première réunion de ce type.

L'une des propositions que nous avons faites, et qui émane de Germain Katanga, est la participation de ce dernier à une cérémonie traditionnelle d'expiation et de pardon. Je crois comprendre que celle-ci pourrait se tenir à Bogoro, avec la participation de Germain Katanga lui-même, ainsi que celle des anciens et des sages des communautés hema et ngiti, et qu'elle contribuerait à surmonter les clivages entre lesdites communautés et constituerait un acte positif de réparation au profit des victimes. En tout cas, Germain Katanga est disposé à participer à une telle cérémonie s'il venait à être libéré définitivement. Tant qu'il demeure emprisonné, il n'est pas en mesure d'aller à Bogoro pour y participer. Cependant, si la CPI est disposée à prendre les dispositions nécessaires et si un arrangement provisoire est trouvé avec les autorités de la RDC, Germain Katanga est prêt à faire tout ce qu'on lui demande en ce sens.

En ce qui concerne l'instabilité civile qui perdure en Ituri et qui préoccupe grandement la population de Bogoro, Germain Katanga est passé par nous pour proposer ses bons offices aux autorités militaires, en tant qu'éventuel intermédiaire et réconciliateur entre l'armée congolaise et la milice dans la brousse. Cette proposition a été faite il y a plus d'un an, mais les autorités ne lui ont donné aucune suite. L'instabilité civile se poursuit à ce jour, et il est regrettable que les autorités n'aient pas tiré parti de sa proposition de contribuer à ce que cette nouvelle milice dépose les armes et à ce que ses membres rentrent dans leurs villages.

J'espère vous avoir fourni les informations nécessaires pour les écritures que vous comptez déposer.

Cordialement,

David